

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU MAIRE DE LA COMMUNE DE SAINT-MARCEL**

N° 44/2022

**TRAVAUX DERÉHABILITATION ET EXTENSION DE LA SALLE INTERGÉNÉRATIONNELLE ALFRED JARREAU**

**AVENANT n°2 – SARL BADET**

**TRAVAUX MODIFICATIFS – LOT 15 – CHAUFFAGE – VENTILLATION - CLIMATISATION**

Raymond BURDIN, Maire de la commune de Saint Marcel,

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 25 mai 2020 me donnant délégation pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Vu la décision n°09/2021 du 19 avril 2021 portant attribution à l'entreprise SAS BADET, du marché N°212 501, relatif aux travaux de réhabilitation et de l'extension de la salle intergénérationnelle Alfred Jarreau, et notamment le Lot 15 : Chauffage - Ventilation - Climatisation du marché pour un montant de 278 120,00 € HT, soit 333 744,00 € TTC,

Vu la décision n°20/2022 du 11 juillet 2022, portant acceptation de l'avenant N°1 : Travaux modificatifs du Lot 15 : Chauffage- Ventilation – Climatisation, du marché N°212 501, relatif aux travaux de réhabilitation et de l'extension de la salle intergénérationnelle Alfred Jarreau, pour un montant de 281 094,41 € HT, soit 337 313,29 € TTC.

Considérant qu'au cours des travaux, l'aérotherme existant a été l'objet d'un vol dans la salle du 1<sup>er</sup> étage de la salle Alfred Jarreau,

Considérant qu'il est nécessaire d'effectuer, des travaux comprenant la fourniture, la pose et les reprises de raccords, de deux ventilo-convecteurs carrossés en remplacement de l'équipement volé,

Considérant qu'il est nécessaire d'établir un avenant au marché afin d'y intégrer le coût des travaux supplémentaires,

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Est accepté la signature de l'avenant n°2 Travaux Modificatifs du Lot 15 : Chauffage- Ventilation - Climatisation du marché N°212 501, relatif aux travaux de réhabilitation et de l'extension de la salle intergénérationnelle Alfred Jarreau, présenté par l'entreprise SAS BADET, 46 rue Maréchal Leclerc – 71300 MONTCEAU-LES-MINES.

**Article 2** : Le montant du marché modifié s'élève à 286 268,61 € HT, soit 343 522,33 € TTC.

**Article 3** : Les autres articles du contrat restent inchangés.

**Article 4** : La Directrice Générale des Services de la Mairie de Saint-Marcel et Monsieur le Trésorier de Chalon Municipale, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

**Article 5** : Cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif dans le délai de deux mois à dater de sa notification.

Fait à Saint-Marcel, le 04 novembre 2022

Le Maire,

Signé : Raymond BURDIN

Pour copie conforme,  
Raymond BURDIN  
Maire,

